



Syndicat mixte
pour l'aménagement et la gestion
du Parc naturel régional
de la Forêt d'Orient
Maison du Parc
10220 Piney

Extrait des délibérations du Comité syndical du Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient

OBJET :
**Affectation des
résultats 2022 du
Budget annexe de
l'Espace Faune de la
Forêt d'Orient**

**DATE DE LA
CONVOCAION
13 mars 2023
DATE D’AFFICHAGE
13 mars 2023**

**NOMBRE DE DELEGUES
Afférents au Comité : 88
En exercice : 88
Présents : 47
Votants : 47
+ 19 pouvoirs**

**Acte rendu exécutoire
le
après dépôt en Préfecture
et publication ou
notification
le**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept mars à 18 h 00, les membres du Comité syndical du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient se sont réunis au foyer rural de Dienville (10500) sur la convocation qui leur a été adressée.

Etaient présents :

Conseillers régionaux

M. Alain CEDELLE
Mme Annie DUCHENE avec les pouvoirs de Mme Gaëlle DUPRE et de M. Philippe BORDE
M. Pascal ERRE avec le pouvoir de M. Jordan GUITTON
M. Maxence MEUNIER avec le pouvoir de Mme Isabelle HELIOT COURONNE
M. Ghislain WYSOCINSKI

Conseillers départementaux

M. Alain BALLAND
M. Bertrand CHEVALIER
M. Philippe DALLEMAGNE avec le pouvoir de Mme Marie-Noëlle RIGOLLOT
Mme Claude HOMEHR avec les pouvoirs de M. Philippe PICHERY et de Mme Sybille BERTAIL-FASSAERT
M. Olivier JACQUINET avec le pouvoir de M. Bernard DE LA HAMAYDE
Mme Arlette MASSIN

Troyes Champagne Métropole

M. Nicolas HONORE avec le pouvoir de M. Bernard ROBLET
M. Fabien GERARD
M. Marc SEBEYRAN

Communes du territoire

Amance – M. Jean-Michel PIETREMONT, Maire, titulaire
Assencières – M. Jean-Louis PINET, Maire, titulaire
Bouy-Luxembourg – M. Ghislain ROBERT, titulaire
Brévonnes – M. Mathias PETIT, titulaire avec les pouvoirs de M. Bruno DEZOBRY et de Mme Chantal MALARMEY
Brienne-la-Vieille – M. Christian BONFILS, Maire, titulaire
Chauffour-lès-Bailly – Mme Marie-Claude BEZINS, titulaire
Dienville – M. Claude LARGE, Maire, titulaire
Dosches – M. Benoit VACHERET, titulaire
Epagne – M. Francis DOIZELET, Maire, titulaire
Géraudot – M. Jean-Christophe LEFEVRE, suppléant
Hampigny – M. Hervé CHAMBON, Maire, titulaire
Jessains – Mme Line DECANTER, titulaire
Juvanzé – Mme Maryline BEAUDEUX, suppléante
La Villeneuve-au-Chêne – M. Jésus CERVANTES, Maire, titulaire
Lassicourt – Mme Angélique LACOUR, titulaire
Lusigny-sur-Barse – Mme Marie-Hélène TRESSOU, Maire, titulaire avec les pouvoirs de Mme Sandrine SZYMCZAK et de Mme Sophie BOUDOT
Mathaux – M. Jean-Pierre DESSEIN, titulaire

Mesnil-Saint-Père – M. Pascal HENRI, Maire, titulaire
Molins-sur-Aube – M. Gilles JACQUARD, Maire, titulaire
Montiéramey – M. Michel DRIAT, suppléant
Montreuil-sur-Barse – M. René BARBEIRO, titulaire
Pel-et-Der – M. Dany DUBUISSON, Maire, titulaire
Perthes les Brienne – M. Fabrice DETHON, titulaire
Piney – M. Christian DENORMANDIE, Maire, titulaire avec les pouvoirs de M.
Jean-Michel LANCELOT et de M. Jean-Pierre NICOLAS
Précy-Notre-Dame – Mme Raphaëlle AUBRY, titulaire
Précy-Saint-Martin – M. Richard VEIBERT, titulaire
Puits-et-Nuisement – M. Julien GUILLAUD, titulaire
Rosnay L'Hôpital – M. Jean-Philippe MIGNOT, titulaire
Rouilly-Sacey – M. Patrick DYON, Maire, titulaire avec les pouvoirs de M.
Christophe DUXIN et de Mme Virginie VANHOORNE
Thennelières – M. Julian DEON, titulaire
Trannes – Mme Christine BARBIER, titulaire
Unienville – M. Jean-Michel CHATELAIN, Maire, titulaire
Vendeuvre-sur-Barse – M. Alain CHENET, titulaire avec les pouvoirs de M.
Mickaël GUERARD et de Mme Magali ROSSITTO

La séance est ouverte sous la présidence de Mme Annie DUCHENE.

Affectation des résultats 2022 de l'ESPACE FAUNE DE LA FORET D'ORIENT

Vu l'approbation du compte de gestion de Madame Carole LEROY et du compte administratif 2022,

Le Comité syndical décide avec 2 abstentions (14 voix) de :

- affecter les résultats 2022 de l'Espace Faune comme suit :
 - Fonctionnement : - 40 666,02 €
 - Investissement : 670,06 €
- reporter la somme de - 40 666,02 € en section de fonctionnement au compte 002 "résultats antérieurs reportés de fonctionnement",
- reporter la somme de 670,06 € en section d'investissement au compte 001 "résultat d'investissement reporté".

La Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte.



Marielle CHEVALLIER

MARIELLE CHEVALLIER
2023.04.06 15:17:48 +0200
Ref:20230330_104004_1-1-O
Signature numérique
le Président